



CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE
CONTRAT DE VENTE DE GAZ NATUREL - PICOTYGAS PROFIXE
PRIX FIXE SUR 36 MOIS

Votre interlocuteur commercial PICOTY SAS
MME LAVAUD Laetitia
Tél : 05.55.89.38.81
e-mail : l.lavaud@picoty.fr

COTE D'AZUR FRUITS ET PRIMEURS
Contrat N°202309PF3669168



B4

Entre,
PICOTY, Société par Actions Simplifiée, au capital social de 1.548.360 €
enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Guéret sous le n° B 777 347 386, dont le siège social est
situé
Rue André et Guy Picoty,
23300 LA SOUTERRAINE - France,
représentée par M. Michel PICOTY, Président du Directoire, dûment habilité aux fins des présentes,

Ci-après désigné le Fournisseur, d'une part,

Et,
COTE D'AZUR FRUITS ET PRIMEURS,
enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nice
sous le n° B33055676200012 dont le siège social est situé
MIN ST AUGUSTIN
06200 NICE - France
représentée par M. BORGHINI Laurent, en qualité de Président, dûment habilité(e) aux fins des présentes,

Ci-après désigné le Client, d'autre part,

Ci-après désignés ensemble ou séparément par les parties ou la partie.

Les présentes Conditions Particulières de Vente fixent les conditions et modalités spécifiques de la fourniture de Gaz Naturel. Elles constituent, avec les Conditions Générales de Vente, le Contrat de fourniture de Gaz Naturel par le Fournisseur au Client. Elles définissent également les dispositions convenues spécifiquement entre les parties.

En signant les Conditions Particulières de Vente, le Client reconnaît avoir pris connaissance et accepte les Conditions Générales de Vente et les Conditions Standard de Livraison, jointes aux présentes.

Les présentes Conditions Particulières de Vente prévalent sur les Conditions Générales de Vente.

BL

MP

1. DONNEES CONTRACTUELLES

POINT DE LIVRAISON

Nom du Point de livraison	Adresse
COTE D'AZUR FRUITS ET PRIMEURS SIRET : 33055676200012	MIN ST AUGUSTIN 06000 NICE

DONNEES TECHNIQUES

Numéro de PCE	Zone d'équilibrage	Gestionnaire de Réseau	PITD	Tarif de Distribution
254 487 698 295 50	Zone GRTGaz	GRDF	GD0922	T2

DONNEES DE CONSOMMATION *

Quantité Annuelle Prévisionnelle	Profil	Code NAF
27.63 MWh sur base CAR à 42.711 MWh	P012	4631Z

PRIX **

Abonnement	Prix du Gaz Naturel	Charge Variable Distribution	CEE	CTA
39,47 €/mois dont Transport 23,66 € dont Distribution 11,62 € dont Stockage 4,19 €	58.59 €/MWh	8,93 €/MWh	6,32 €/MWh	2,88 €/mois

DUREE

Durée en mois	Date de début	Date de fin
36	01/01/2025	01/01/2028 à 6h du matin

*Aucun engagement de consommation n'est demandé par le Fournisseur au Client dans le cadre du présent contrat.

**Les prix indiqués s'appliquent au Point de Livraison et s'entendent hors toutes taxes.
Toute modification de la tarification du Gestionnaire de Réseau ou du Contrat d'Acheminement impactant le prix de l'Abonnement ou tout autre montant dû au titre de l'utilisation du Réseau de Transport et de Distribution sera répercuté au Client.

**Depuis le 1er avril 2018 les coûts de stockage sont réglementés.
Si une quelconque obligation de stockage devait continuer à peser sur les fournisseurs de gaz naturel, alors PICOTY GAZ serait néanmoins contraint à refacturer à l'euro l'euro, tout coût, qui resterait à sa charge à compter de toute date d'entrée en vigueur de nouvelles disposition légales.

BL

17

Réf. Iso : LSE-EN-CPV-100-01-01/11/17

Contrat de vente de gaz naturel N°202309PF3669168

A parapher

picoty gaz

Pour les sites générant une obligation de collecte des CEE, telle que prévue aux articles L221-1 et suivants du code de l'énergie, une contribution CEE destinée à couvrir les coûts liés à ces obligations est appliquée.
Le montant est indiqué dans le paragraphe Prix des présentes Conditions Particulières.

En cas de changement de la formule de calcul du volume des obligations d'économie d'énergie imposées aux fournisseurs d'énergie, l'évolution des prix sur le marché CEE et/ou des évolutions réglementaires ou législatives, Picoty se réserve le droit de modifier, à la hausse comme à la baisse, le montant des CEE sans que le Client ne puisse prétendre à aucune indemnité.

Le nouveau montant sera répercuté automatiquement sur la facturation du mois qui suit la modification du prix de CEE. Le Client sera préalablement informé par mail de ce changement.

La CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) :
cette contribution est collectée par les fournisseurs et reversée à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières. L'abonnement et la CTA sont toujours dus pour l'intégralité d'un mois de livraison de gaz.

2. DUREE

Le contrat entre en vigueur à compter de sa date de signature pour une fourniture de gaz à compter des dates ci-dessus mentionnées.

3. TAXES & CONTRIBUTIONS

Le Fournisseur vous communique, en plus des éléments de prix ci-dessus, l'ensemble des taxes et contributions, facturées chaque mois, par les fournisseurs de Gaz Naturel et dont les montants en vigueur à la signature du contrat sont les suivants (ces taxes sont susceptibles d'évoluer en nombre et en valeur pendant la durée de votre contrat) :

- La TICGN : Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel.
Celle-ci est applicable à l'ensemble des consommations de Gaz Naturel.
Son montant en vigueur à la date de signature du contrat est de 8.37 € /MWh hors TVA.
- La TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée.
Le taux de la TVA appliqué sur le Prix de l'énergie du Gaz Naturel, sur la TICGN, est de 20%.
Le taux de la TVA appliqué sur l'Abonnement et sur la CTA est de 5.5%.

4. FACTURATION & PAIEMENT

☒ J'accepte de recevoir mes factures sous format électronique à l'adresse email suivante :

calp 06 @ gmail . com

☐ Je n'accepte pas de recevoir mes factures sous format électronique.
Mes factures me seront donc envoyées sous format papier.

BL

17.

POINT DE LIVRAISON

- Lieu de fourniture : COTE D'AZUR FRUITS ET PRIMEURS
MIN ST AUGUSTIN
06000 NICE - France

Pour les factures électroniques, veuillez indiquer l'adresse email destinataire, si celle-ci est différente de celle renseignée au point 4 :

_____ @ _____

- Fréquence de facturation : Mensuelle
- Mode de paiement : PRELEVEMENT 20 Jours NET
Conformément à l'article 4.2 des Conditions Générales de Vente
- Adresse de facturation : COTE D'AZUR FRUITS ET PRIMEURS
MIN ST AUGUSTIN
06000 NICE - France

BC

5. GARANTIE ET RECONDUCTION

Garantie :

Aucune garantie financière n'est demandée au Client préalablement au début de la fourniture de Gaz Naturel.

Reconduction :

Le contrat est conclu sans tacite reconduction à sa date d'échéance.

6. ACCES A VOTRE ESPACE CLIENT IGAZ

☒ Je désire accéder gratuitement à mon espace client.

Si oui, veuillez indiquer s'il vous plait les informations suivantes :

Civilité* : M.

Nom / Prénom* : Borghini Laurent

Fonction* : Gérant

Email* : caffroc@gmail.com

Tél. fixe : 04 93 83 15 41

Tél. portable : 06 08 37 22 19

Fax : 04 93 83 28 15

* Veuillez remplir tous les champs obligatoires

7. VALIDITE DE L'OFFRE

La présente offre contractuelle est valable jusqu'à la date et heure précisées dans le mail d'envoi.

Seule la réception par PICOTY des documents contractuels dûment signés vaut acceptation. Dans le cas où le Client n'aurait pas remis à PICOTY son acceptation et qu'un événement venait à affecter de manière significative les cours du gaz naturel l'empêchant de maintenir le prix proposé, PICOTY se réserve le droit de retirer son offre à tout moment avant sa date limite de validité, et après notification écrite par courrier électronique au Client, sans qu'aucune indemnité ne soit due par PICOTY.

Fait à la Souterraine, le 06/09/2023

Pour le Fournisseur

Tampon Nom et Signature

"Michel PICOTY, Président du Directoire"


picoty
GAS à direction et conseil de surveillance
au capital de 1.548.380 euros
Rue A. et G. Picoty - BP1
23300 LA SOUTERRAINE
Tél. 05 55 89 38 06
Fax 05 55 89 38 00
SIRET : 777 347 386 00027

Pour le Client

Tampon Nom et Signature

COTE D'AZUR
FRUITS ET PRIMEURS
S.A.R.L. au capital de 230000€
SIRET 330 556 762 00012 - T.V.A. Fr 13 330 556 762
MIN NICE ST-AUGUSTIN
BOX 27 et 29 PAL 1
06296 NICE CEDEX 3
Tél. 04 93 83 15 41 - Fax 04 93 83 28 15